

Le Libérateur

Sans addiction... avec plaisir

La Croix Bleue est une association de prévention et d'aide aux personnes
en difficulté avec des conduites addictives



Les Centres de Cure Ambulatoire en Addictologie



Édito

La guérison de l'addiction est un long cheminement et durant le parcours de soins qui mène à cette guérison, le lien humain est fondamental.

Pour trouver ou retrouver ce lien, les soins en ambulatoire sont là pour vous accueillir ; les centres proposant ce type d'accueil peuvent être une alternative plus adaptée due à leur proximité.

Les services de soins en ambulatoire proposent des rencontres régulières avec tout un panel de professionnels de l'addiction, et cela pendant une période plus ou moins longue, pour permettre déjà une prise de décisions et peut être un nouveau départ pour une nouvelle vie.

Nous continuerons de vous présenter le système de structure de soins en ambulatoire dans nos prochaines éditions du Libérateur.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Marie CONSTANCIAS,
Présidente de La Croix Bleue

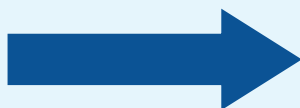
Sommaire

<u>EDITO</u>	Page 2	<u>VIE DES SECTIONS</u>	Page 12
<u>CENTRES AMBULATOIRE EN ADDICTO-LOGIE</u>		<u>NOTRE ASSOCIATION</u>	Page 15
- De l'ANPAA à Addictions France	Page 3	<u>LIBRE EXPRESSION</u>	Page 16
- CSAPA de Lyon	Page 5		
- Addipsy / Interview de Monique Guénin	Page 6		
<u>TEMOIGNAGES</u>			
- Manu	Page 8		
- Claire-Lise	Page 9		
- Hommage à Serge Soulié	Page 10		
<u>DIVERS</u>			
Lire et voir / nos réseaux	Page 11		

Centres ambulatoires en addictologie

De l'ANPAA à Addictions France : l'histoire de l'un des acteurs majeurs en addictologie

Partenaire incontournable dans le domaine des addictions, l'association Addictions France a été fondée en 1872 par Claude Bernard et Louis Pasteur. Elle est reconnue d'utilité publique. Sa mission consiste à améliorer la santé en agissant sur les addictions et leurs conséquences. Son action est articulée autour de la prévention aux soins, du travail social à la réduction des risques. Elle accueille chaque personne et son entourage sans condition ni discrimination.



L'association entend également être force de proposition pour faire évoluer les opinions et contribuer à la mise en place d'une politique cohérente sur les addictions.

En 2021, l'ANPAA devient Association Addictions France. Son identité change mais son engagement reste le même à savoir améliorer la santé en agissant sur les addictions et leurs conséquences. Selon les termes de l'association, ce changement reflète mieux leurs missions France entière. Le logo se veut représenter par sa forme arrondie jamais fermée, un lieu d'écoute ouvert à tous prenant en compte chaque individualité avec ses difficultés et questionnements tout en proposant des solutions adaptées à chaque besoin.

Addictions France gère différents types de structures et centre d'addictologie dont les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

Les **CSAPA** accompagnent les personnes ayant une consommation excessive, un usage nocif ou présentant une addiction ainsi que leur entourage à travers une approche pluridisciplinaire (médecin, psychologue, infirmier, éducateur, travailleur social). La plupart comprennent des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) dédiées aux jeunes et à leur famille et plus de la moitié interviennent en milieu carcéral.

Les CSAPA assurent, pour les personnes ayant une consommation à risque, un usage nocif ou présentant une

dépendance aux substances psychoactives ainsi que pour leur entourage :

- l'accueil, l'information, l'évaluation médicale, psychologique et sociale et l'orientation de la personne ou de son entourage ; dans ce cadre, ils peuvent mettre en place des consultations de proximité en vue d'assurer le repérage précoce des usages nocifs

- la réduction des risques associés à la consommation de substances psychoactives ;

- la prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative. Elle comprend le diagnostic, les prestations de soins, l'accès aux droits sociaux et l'aide à l'insertion ou à la réinsertion.

Les CSAPA peuvent accueillir les usagers en ambulatoire ou bien proposer des services de soin résidentiel :

- **Les Centres thérapeutiques résidentiels (CTR)** : appelés également centre de post-cure, sont des lieux de soin avec un hébergement collectif. La durée de séjour initiale est variable (de quelques semaines à plusieurs mois, avec des modalités de renouvellement possibles), et peut durer jusqu'à un an.

- **Les Communautés Thérapeutiques (CT)** : elles proposent du soin résidentiel avec hébergement collectif, fondé sur une prise en charge où un groupe de résidents-pairs est le moteur du soin et de l'entraide. Comme les CTR, elles accueillent les personnes dont la prise en charge en ambulatoire se révèle insuffisante ou non pertinente. Elles proposent un programme thérapeutique essentiellement basé sur la vie communautaire, les activités de groupe, les interactions avec les pairs, la reconnaissance et l'expression des émotions.

Centres ambulatoire en addictologie

- Les **Centres d'Accueil d'Urgence et de Transition** (CAUT) : ils proposent des séjours de courte durée pour consolider ou mettre en place un projet de soin ou d'insertion. Trois des quatre centres accueillent ainsi des sortants de prison et font la transition entre le milieu carcéral et une proposition de soin adaptée à la personne. Ils permettent une rupture d'avec le cadre habituel et une stabilisation de la démarche de soin.

si, des personnes en difficulté avec l'alcool, le jeu d'argent ou le tabac peuvent être reçues dans ces mêmes lieux. L'aide en ambulatoire ne nécessite pas d'hospitalisation ; la prise en charge s'effectue lors de consultations externes.

C'est ainsi que les CSAPA permettent de faire le point avec un professionnel sur les difficultés rencontrées et proposent un accompagnement vers l'arrêt, la consommation modérée de drogues ou vers un traitement de substitution (pour les personnes dépendantes aux opiacés).



La personne bénéficie d'une prise en charge globale, à la fois psychologique, sociale, éducative et médicale. Les centres proposent différents types d'approche : individuelles (éducatives, sociales, psychothé-

rapeutiques etc.), collectives (groupes de parole par exemple) et familiales. Avec les professionnels du CSAPA, l'usager pourra mettre en place l'accompagnement qui lui convient le mieux. Il pourra notamment opter pour un sevrage ambulatoire (sans hospitalisation) ou hospitalier en étant accueilli dans un service partenaire. L'accompagnement proposé par le CSAPA peut se poursuivre durant toute la durée du sevrage, y compris hospitalier, et bien au-delà.

Les CSAPA peuvent également porter des **dispositifs de soin résidentiel individuels** :

- Les **Appartements Thérapeutiques** (AT) : il s'agit d'un hébergement individuel qui vise l'inscription sociale du patient et le renforcement de son identité. Durant son séjour, la personne bénéficie d'un accompagnement thérapeutique, médical, psychologique et éducatif. Ils sont destinés à des personnes pouvant vivre seules et gérer à minima un quotidien.

- Les **Familles d'accueil** permettent à des personnes en situation d'addiction d'être hébergées dans des familles. Elles permettent aux usagers de rompre avec leur quotidien, de retrouver un rythme de vie par l'intégration dans un milieu familial et de réapprendre les liens interpersonnels et sociaux.

- Les **Appartements de Coordination Thérapeutique** (ACT) ont été créés expérimentalement en 1994, pour la prise en charge de personnes touchées par le VIH-sida. Ils sont, depuis 2002, intégrés au secteur médico-social et financés par l'assurance maladie et ouverts à l'accueil de toute personne en situation de précarité touchée par une pathologie chronique invalidante (sida, hépatite, cancer, sclérose en plaque...).

En plus de tous ces dispositifs, Addictions France propose aussi une aide spécialisée ambulatoire, : les CSAPAS ambulatoires.

Les personnes en difficulté avec les drogues peuvent trouver de l'aide auprès de structures spécialisées. Ain-



De plus, les CSAPA proposent un accueil de l'entourage.

Les proches peuvent être reçus de façon ponctuelle ou entamer un suivi régulier. Ce suivi peut prendre la forme d'entretiens individuels avec un professionnel ou de rencontres collectives lors de groupes de parole par exemple.

Les CSAPA sont présents dans tous les départements de France.

Articles addictionsfrance.fr et interveniraddictions.fr

Les CSAPA à Lyon, un dispositif d'aide saturé

Les centres soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) sont au nombre de dix établissements dans le département du Rhône. Ils proposent un suivi personnalisé à environ 750 usagers par an, mais aussi à leur entourage.

Un large champ d'actions

Le CSAPA intervient auprès de la jeunesse, dans les établissements scolaires (dès le CM1), ou dans les missions locales, mais aussi dans les foyers sociaux. La prévention est primordiale pour éviter aux jeunes de tomber dans les addictions. Des discussions et échanges sur la confiance en soi et la gestion des émotions sont alors engagées. 250 jeunes ont été reçus en 2023 aux CSAPA de Lyon.



« Le secteur de l'addictologie est très varié, on reçoit du public très divers en termes d'âge et de milieu social. Contrairement à ce que l'on peut penser, on reçoit beaucoup de personnes très insérées dans la société, qui ont un emploi, des gens que l'on croise tous les jours. De nombreux usagers ont tout de même un parcours de vie très complexe, qui les a menés à des addictions. Beaucoup de personnes ont des représentations sur le public que l'on peut retrouver au CSAPA, et qui imaginent des junkys se piquant en salle d'attente », explique la cheffe de service du CSAPA, Laure Maguin.



Le centre de soins travaille avec des structures comme la Croix-Bleue, les Alcooliques Anonymes, ou encore Vie Libre. Complémentaires au CSAPA, ils orientent les usagers à suivre un processus d'accompagnement en franchissant le pas de prendre un rendez-vous. De son côté, le CSAPA oriente les usagers vers ces groupes de paroles quand les délais de prise en charge sont trop longs, comme une solution alternative.

Des moyens limités

Les CSAPA du Rhône vivent cependant une dure réalité. En effet, les usagers sont trop nombreux. La demande est donc énorme, puisque le service, financé par l'assurance maladie, est gratuit : « Nous sommes saturés, les délais d'attente sont très importants », complète Laure Maguin.

À ce jour, on compte 10 CSAPA dans le Rhône dont 7 dans l'agglomération lyonnaise. Nul ne doute que la crise actuelle qui touche les services de santé de l'hexagone impacte aussi les centres de soins, qui demandent davantage de moyens mis à leur disposition pour réussir pleinement leurs missions.

Romain Pastorino, Lyon Blondy blog



Retrouvez la liste des CSAPA dans votre département sur le site drogues-info-service.fr à la rubrique « se faire aider »

Présentation du centre ADDIPSY



Les indications des soins à ADDIPSY sont :

- addictions avec ou sans produit (troubles de l'usage de substances : tabac, cannabis, alcool, cocaïne, opiacés, médicaments... ; addictions comportementales : jeux vidéo, jeux d'argent, sport, sexe, travail... ; troubles du comportement alimentaire : hyperphagie boulimique et boulimie - sauf anorexie restrictive isolée) ;

- troubles psychiatriques : troubles de l'humeur, troubles anxieux, troubles psychotiques (stabilisés), troubles de personnalité, trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité.

Selon la problématique, le patient pourra être accueilli une à plusieurs journées et/ou demi-journées dans la semaine, à une fréquence variable, selon son état clinique, ses objectifs de soins et ses disponibilités. Le projet personnalisé de soins fait l'objet d'échanges réguliers entre les différents professionnels participant à la prise en charge au cours de réunions cliniques.

Addipsy propose une prise en charge en psychiatrie pour les adultes. Elle offre une spécialisation dans la prise en charge des patients souffrant de troubles du comportement addictif, mais aussi de troubles psychia-

triques (en comorbidités de troubles addictologiques ou pas).

Les patients sont accompagnés dans la stabilisation de la maladie, la gestion de leur traitement, le maintien d'une hygiène de vie et le maintien de leur insertion familiale, sociale et professionnelle.

Les interventions au sein d'ADDIPSY s'inscrivent donc comme complément à une prise en charge déjà initiée, en collaboration avec le psychiatre référent, le médecin traitant ou le médecin qui adresse le patient. Elles peuvent avoir lieu en relai d'une hospitalisation à temps complet, dans la continuité des soins ou sans hospitalisation au préalable. Les propositions thérapeutiques sont personnalisées et déterminées par les problématiques individuelles de chaque patient. Notre équipe pluridisciplinaire propose des accompagnements individuels et groupaux dans le cadre d'un programme de soins que nous construisons avec le patient.

site addipsy.com



Monique Guénin est docteure en addictologie à l'hôpital du Vinatier et a accepté de répondre à nos questions sur l'alcoolisme et plus largement sur l'addiction.

Quels sont les signes qui montrent qu'on est addict et qu'on a besoin d'aide ?

Pour savoir si quelqu'un est tombé dans l'addiction on s'attarde sur le rapport aux conséquences et le ressenti du malade plutôt que la quantité de produit consommé. Par exemple, on regarde s'il se retrouve à consommer sans le vouloir, s'il contrôle la quantité, le temps qu'il passe à boire, s'il passe beaucoup de temps à se remettre des effets ou à chercher de quoi consommer. L'objectif est de voir quel impact le produit a sur la vie de la personne. Pour que les addictologues puissent voir ces signes d'alerte, on a mis en place le questionnaire DETA. Est-ce que la personne a essayé de dimi-

nuer sa consommation ? Son entourage a-t-il essayé de le mettre en garde ? Est-ce que la personne considère trop consommer ? La personne boit-elle de l'alcool dès le matin ? On considère qu'il y a un risque d'addiction lorsque la personne répond « oui » à deux des questions.

Comment peut-on aider quelqu'un qui est addict ?

C'est compliqué d'être aidant. Il ne faut pas juger la personne alcoolique car on ne peut pas se mettre à sa place. Il ne faut pas oublier que l'addiction est une maladie. Cependant, il ne faut pas cautionner ni chercher à compenser les dégâts causés par l'alcool. Plus on compense plus la situation se déséquilibre car la personne ne voit pas les conséquences de sa maladie. Il faut également prendre soin de soi, définir ses limites et les poser calmement.

Centres ambulatoires en addictologie

Vous pouvez lui conseiller de se faire aider, mais en respectant la temporalité du malade.

Quels sont les soins que reçoivent les malades lorsqu'ils viennent dans un centre de soin comme celui du Vinatier ?

À l'hôpital du Vinatier on s'adapte à la temporalité du malade, c'est-à-dire que les consultations sont adaptées en fonction de sa motivation à se soigner. Si la personne n'est pas motivée, s'il vient pour faire plaisir à son entourage par exemple, l'intervention sera brève. S'il est au stade contemplatif, c'est-à-dire qu'il a conscience du problème mais ne sait pas quoi faire, on reste sur un entretien avec un psychologue ou avec des groupes de parole.

Enfin, s'il en est au stade de changement plusieurs choses peuvent se mettre en place dans les structures hospitalières ou en ambulatoire. On peut organiser un sevrage à la maison ou en milieu hospitalier. Une fois que le malade est sevré, on fait un SMR pour consolider son état. On prépare l'après sevrage, pour que le patient apprenne à vivre heureux sans alcool.

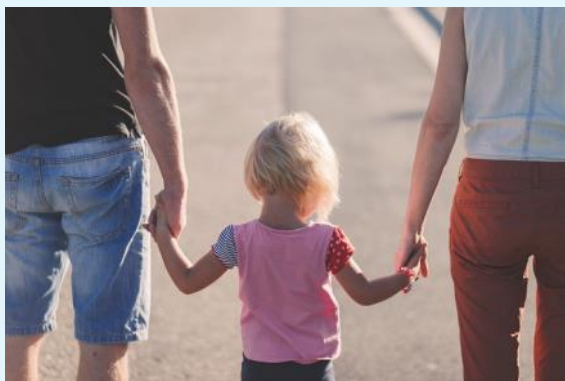


Vous collaborez avec des associations, notamment la Croix Bleue, qu'est-ce que ces associations apportent en plus des soins des malades ?

De mon point de vue, la collaboration avec les associations est primordiale. Ils représentent l'espoir pour nos patients, car ce sont personnes qui ont vécu les mêmes choses mais qui sont abstinents et heureux depuis des

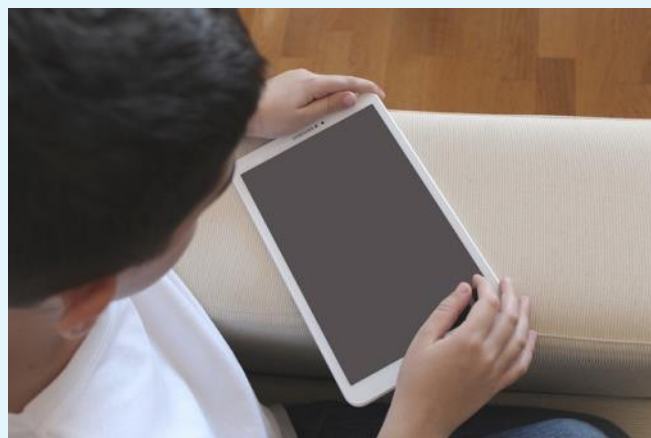
années. C'est aussi une forme d'entraide. Ce que les médecins disent n'est pas toujours entendu de la même manière que si ça vient d'un ancien alcoolique. L'arrêt d'un produit fait gros vide dans la vie du malade.

Les associations permettent de créer du lien social et qu'ils ne se sentent pas seul. Ils mettent en place toute une réflexion de comment vivre heureux sans alcool. Ils organisent des réunions ou des sorties pour remplir ce vide.



Au mois de janvier il y a eu le Dry January et des milliers de Français se sont arrêtés de boire de l'alcool. Quels conseils pouvez-vous leur donner pour continuer dans cette lancée les mois suivants ?

Déjà, bravo à eux d'avoir pensé au Dry January. L'avoir fait ou pensé c'est déjà énorme ! Il faut valoriser cet effort. Questionner sa consommation est une bonne



chose. Je leur conseillerais donc de faire un bilan de ce Dry January. Il faut se demander si on l'a réussi ou pas. On peut ensuite faire les pour et les contre d'avoir réduit ou cessé sa consommation d'alcool. Cela permet de rester motivé. Pour continuer il faut aussi en parler à son entourage pour marquer son engagement et les informer pour qu'il ne vous propose plus d'alcool par exemple. Il faut aussi voir ce qui a marché comme stratégie. Et si, à la fin de ce bilan, il y a certains signes d'alerte, il ne faut pas hésiter à demander de l'aide.

Flavie Roussel

Manu

La famille parfaite aux yeux de tous n'était en réalité, qu'un bateau qui coule.

Voici en quelques mots mon histoire...

Un soir, en dînant seul avec mes enfants, cette pub sur les dangers de l'alcool passe à la TV. À la fin de celle-ci,



trois regards se retournent sur moi, le temps que je fasse manger le plus jeune. Indirectement, une alerte, un mal-être m'interpelle.

Le combat pour diminuer et atteindre une consommation raisonnable reste sans succès. La routine sociale et gestuelle s'installe, l'appel de l'alcool prend systématiquement le dessus. Le déni s'installe, je perds le contrôle. Il faut que j'intervienne. Un regard extérieur venant de Béatrice, ma cousine, voyant la dégradation me dit «si tu ne le fais pas pour eux, fais-le pour toi.»

J'avais remarqué plusieurs fois sur le journal cette association d'entraide aux personnes en difficulté avec l'alcool, avec ce nom de bonbons qui m'interpellait à chaque fois : la Croix Bleue.

En 2012, je passe le cap, j'appelle et j'obtiens un entretien individuel. Petite anecdote, l'entretien se fait dans une ancienne cave. Bref, j'en ressors euphorique, on peut me soigner, c'est une maladie, je suis sauvé, enfin presque...C'est ce que je croyais, car pour moi je n'étais pas un alcoolique. En plus du combat contre le produit, il fallut que j'accepte que je fusse bel et bien alcoolique. Mon entourage me montre très peu d'encouragement, ne croyant absolument pas que je puisse prendre le dessus.

Ça me saoule, je m'en fous, au diable la critique et le regard des autres. Je deviens égoïste pour démontrer que j'y arriverai avec ou sans eux.

Je me décide à assister à une réunion de la Croix Bleue, premier contact sur ces réunions de groupe : je ne sais

pas où je vais. Je descends les escaliers, la boule au ventre, je toque, ouvre la porte, balance un bonjour, timide. Et là, une femme m'accueille avec un grand sourire (Bernadette) et un autre euphorique d'humeur (Jean-Louis) et plusieurs bonjours accueillants me poussent à m'asseoir avec eux.

Ces réunions deviennent une échappatoire sociale, où il y avait de l'écoute et aucun jugement. J'y trouve à travers les témoignages et parcours de tous des problèmes plus ou moins similaires, évidemment nous avons tous un point commun. Par la suite de ces réunions, j'en profite par le biais de ces différents témoignages et parcours de chacun des membres pour affirmer mes propres choix et faire en sorte que mon chemin s'ouvre petit à petit pendant deux années.

Alors que je me posais encore la question sur l'abstinence et le combat sur l'alcool, c'est une formation à Saint-Chamond, parmi d'autres, qui sera mon déclic. Le thème était «sans alcool ou hors alcool». Au retour de celle-ci, Yves me demanda : «alors Manu, tu te situes où ? »Et là, sans hésitation, je lui réponds : «hors alcool».

Ces réunions deviennent une échappatoire sociale, où il y a de l'écoute et aucun jugement.

Depuis cette affirmation, c'est avec une petite fierté intérieure que je vous annonce mon engagement de membre actif en 2014 auquel j'y accorde un point d'honneur. Tout comme l'arrêt du tabac, avec tout autant de fierté, malgré plusieurs échecs.



TEMOIGNAGES

Un jour, vous aurez vous aussi votre propre déclin. Vous avez tous à y gagner, ne l'oubliez pas. Plus on évolue dans la vie, plus on se débarrasse des croyances qui nous limitent et plus on a de choix. Et le choix, c'est la liberté, on ne peut pas être heureux si l'on est victime des autres, il est important de réaliser que c'est toujours nous qui décidons de notre vie, quelle qu'elle soit.

On s'en sort seul, mais pas seul. (Yves Fénice)

Merci à mes 4 enfants pour leur confiance. Merci à ma compagne de m'accepter tel quel, en respectant mon choix de vie et en donnant de son temps pour nos petites fêtes et manifestations de la Croix bleue de la section de Moulins. Et un grand merci à mes amis de La Croix Bleue pour avoir été mes panneaux de signalisation, d'une route remplie de virages plus ou moins négociables en étant une énorme assistance de trajectoire.

Je vous aime,

Manu, section de Moulins



Claire-Lise

À Noël 1980, j'ai bu ma dernière coupe de champagne quand avec mon mari Georges nous avons annoncé à mes parents que j'attendais un heureux événement : Marine a 42 ans aujourd'hui. C'était le bébé Croix Bleue que nous emmenions à toutes les réunions où elle passait de bras en bras. Puis d'enfant à adolescente jusqu'à ce qu'elle devienne à son tour maman qui a dit à ses enfants l'autre jour : « à la Croix Bleue j'ai vu des gens qui ont tout perdu à cause de l'alcool ». Elle dirige maintenant un centre d'action sur social et rédige un Master 2 en

À Noël 1980, j'ai bu ma dernière coupe de champagne

de toutes mes forces contre l'alcoolisme, qui fait plus de 40 000 morts par an et plein de dégâts parmi les conjoints et l'entourage. Je lutte pour la prévention de l'alcoolisme car je veux que mes quatre petits-enfants sachent que leur grand-mère ne boit pas une seule goutte d'alcool par solidarité avec ceux qui souffrent de cette maladie. Je veux redonner ce que j'ai reçu à la Croix Bleue, je veux vivre sans addiction d'aucune sorte : ni tabac, ni alcool, ni viande... « Un esprit sain dans un corps sain » ; je veux vivre libre de toute entrave.

Vive la croix bleue !

psychologie à la faculté de Lyon en plus de s'occuper de ses enfants, de son mari, de sa maison et de ses amis.

Si je fête Noël aujourd'hui à la Croix Bleue, c'est pour vous dire que je lutte

Claire-Lise, section d'Arles



Hommage à Serge SOULIE

C'est pratiquement un compagnonnage de 50 ans qui a démarré quand Serge a fait son stage pour devenir pasteur de l'ERF, à la Belle de Mai, (Mission Populaire de Marseille). Il y a été reçu Membre Actif. C'était l'époque où le pasteur Henri Roser était le président national de la Croix Bleue et Henriette Lewis, secrétaire générale. A la suite de son stage, Serge et 2 autres pasteurs, Richard Dahan et Philip Girodet, ont décidé de travailler, témoigner de leur foi chrétienne, non seulement en milieu protestant mais aussi au milieu des femmes et des hommes qui y vivaient.

Ils se sont retrouvés en Banlieue Est de la région parisienne (Drancy-Aulnay-Tremblay) où ils ont trouvé une petite section Croix Bleue qui vivait. Serge et Richard ont tout de suite pris en main cette section qui s'est fortement développée au point qu'il leur a semblé nécessaire de la scinder en deux : Villepinte/Tremblay avec Serge et Drancy/Aulnay avec Richard et Philip. Parallèlement à ce témoignage Croix Bleue, ils ont développé tout un travail social auprès de personnes en difficultés : sortants de prison avec un petit foyer d'accueil, suivi de femmes battues, colonies pour enfants du secteur et camp d'adolescents d'été...Au bout d'une dizaine d'années.

Serge a quitté la Banlieue pour la paroisse de Montélimar. Là, il a continué de témoigner auprès des personnes piégées par l'alcool et autres produits.

Serge était passionné par son travail pastoral mais aussi par tout ce travail social. Ses intérêts étaient renforcés par sa formation de psychologue. Dans sa rencontre avec les personnes plus ou moins cassées par la vie ses deux formations théologique et psychologique lui ont permis d'aider ces personnes à se reconstruire, quand celles-ci étaient non seulement d'accord pour faire ce chemin de reconstruction, mais aussi quand elles collaboraient elle-même à leurs soins. C'est dans ces dialogues, faits d'écoute attentive et chaleureuse, que Serge se sentait le plus à l'aise. Il aimait parler philosophie, notamment de Spinoza, ce savant hollandais du XVIIe siècle, dont l'objectif premier était de transmettre un message libérateur à l'égard de toutes les servitudes sociales, intellectuelles et morales pour que l'homme puisse accéder au plus haut de lui-même. Spinoza (il avait une formation de rabbin) tout comme Serge était très proche du message évangélique. Serge se faisait



une très haute idée de l'homme, sans se cacher toutes les faiblesses inhérentes à son humanité. En 1996, près Montélimar, Serge sera appelé à devenir directeur du Centre de Postcure de la Croix Bleue à Virac en Ardèche, où il restera jusqu'à sa retraite en 2006. Son objectif, dans ce lieu de soin : permettre à ces hommes de retrouver le sens de leur vie bouleversée par leur addiction, retrouver leur dignité d'homme souvent disparue dans les vapeurs de l'alcool, reprendre leur place dans la société, dans leur famille s'ils en avaient une. Que ces hommes redeviennent des hommes à part entière. Serge était un homme chaleureux et cordial. Son amitié me manque. Le jour de sa mort, un chant de Gilbert Bécaud m'est venu spontanément à l'esprit : « c'était mon copain, c'était mon ami... » Je te remercie encore pour tout ce que tu as fait au sein de la Croix-Bleue. Merci Serge et à bientôt, certainement sous d'autres cieux.

Philip Girodet, section du Mazet

Le conseil d'administration de la Croix Bleue se joint au message de Philip et rend hommage à Serge Soulié, ancien directeur du centre de soins en addictologie Virac en Ardèche, qui se battait contre un cancer depuis plusieurs années, et qui nous a quitté le 28 novembre 2023 à l'âge de 77 ans.

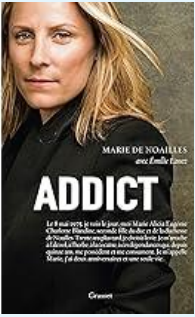
On peut toujours lire ses nombreux écrits, livres. « Ecrire, c'est pour moi, s'insérer dans les profondeurs de la culture française » confiait-il à l'Amicale des Pasteurs français à la retraite. Citons « la fin d'une religion », « la maison du rêve », et autres écrits et riches réflexions sur des sujets touchants la vie, la mort, et aussi l'addictologie.

Soyez curieux comme Serge l'était.

Nous ne t'oublierons pas.

Alain CHARPENTIER, pour le CA de la Croix Bleue

LIRE ET VOIR



ADDICT de Marie de Noailles
Editions Grasset septembre 2016

Lors de mes nombreux sevrages, on m'a offert cette biographie qui m'a beaucoup touchée et donné de l'espoir. Marie est issue de l'aristocratie, elle est comblée mais hyper sensible et ressent

un manque cruel de reconnaissance.

A l'âge de 13 ans elle fume son 1er joint. Elle cherchera sans cesse cette première sensation d'euphorie, de liberté, d'ivresse.

Elle tombera dans de nombreuses addictions, l'alcool, l'héroïne, la cocaïne, les médicaments.

De Boston à New-York, elle se fait renvoyer de l'internat avec une obligation de soin. Elle y va mais cache de l'herbe et se fait également renvoyer.

Elle connaîtra le pire, overdoses, abus sexuels et failli mourir plus d'une fois.

Des hospitalisations marquantes en psychiatrie où elle ne se sent à sa place.

Ses parents ne désespèrent pas et la soutiennent, après de nombreux sevrages, c'est en Angleterre qu'elle trouvera une bonne méthode. Au début c'est très difficile, sa mère lui a acheté un billet retour, mais en discutant avec l'infirmière elle prend la décision de continuer. Dans ce centre, tous les soignants sont d'anciens dépendants, cela lui donnera la force de se battre.

Jusqu'au jour où elle franchit une nouvelle étape, elle peut faire ses courses seule sans acheter d'alcool.

Pour elle, le but n'est pas que d'arrêter mais de changer de vie.

Elle reprend ses études, devient psychologue et addictologue, elle, Marie, ancienne Addict devenue clean.

Elle a 2 dates de naissance, dont celle de sa renaissance.

Nos vies formidables de Fabienne Godet - 2018



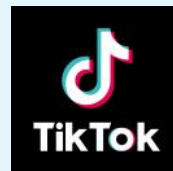
Margot, Salomé et Jérémie ont entre 18 et 50 ans. Tout les sépare, sauf l'urgence de se reconstruire et de restaurer la relation à l'autre que l'addiction a détruite.

Ce film, situé entre le documentaire et la fiction, invite à une réflexion sur la vie dans un centre de cure. Pourquoi à un moment donné décidons-nous de séjourner dans un tel centre ? Nous savons que nous serons surveillés épiés peut être contredit parfois et pourtant nous décidons de nous embarquer dans l'inconnu.

Notre vie devenue trop lourde à porter nous décidons de poser nos bagages. En partageant le quotidien des héros de ce film qui séjourne ensemble dans un centre de soins. Nous redécouvrons la force qu'il y a à cheminer avec d'autres pour sortir de l'addiction. Les souffrances des patients sont différentes certes, mais ces derniers nous ressemblent étrangement. En vivant avec eux, nous commençons à entrevoir ce que nous voulons et surtout ce que nous voulons plus !



Suivez-nous sur nos réseaux pour ne rien rater de l'actualité Croix Bleue !

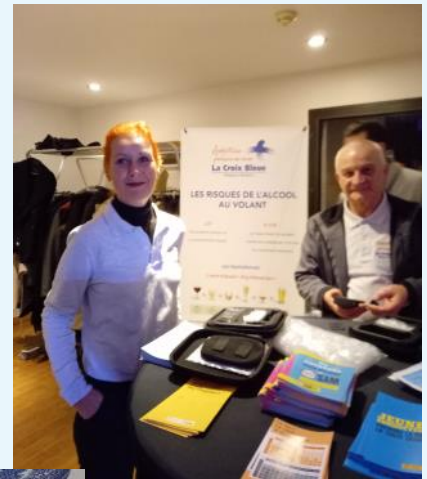


Vie des sections

GROUPE ALSACE

Nos sections alsaciennes ont été très actives en ce début d'année.

Quelques photos qui illustrent leur activités récentes.



GROUPE EST

Les membres des sections Croix Bleue de notre région « Est » se sont retrouvés pour une formation à Peltre dans le département de la Moselle.



GROUPE AUVERGNE-RHONE-ALPES

Le dimanche 21 janvier 2024 la section Croix Bleue du bassin de Moulins a organisé son traditionnel repas de début d'année à Moulins.

Nous étions 23 personnes à partager cette après-midi de convivialité et de bonne humeur. Après le message de

notre responsable, Marc Margelidon, nous souhaitant la bienvenue, nous avons pris l'apéritif accompagné de petites toasts et autres gourmandises. Pour le repas du midi, nous avons dégustés un excellent repas préparé par notre partenaire VILTAÏS. Au menu foie gras, du bar accompagné de sa purée de potimarron, assiette de fromage et une divine tarte comme dessert.

A noter la présence parmi nous de Marie Constancias, présidente nationale de la Croix Bleue que nous remercions.

Nous remercions également Yves et Geneviève Fenice qui nous ont offert une boîte de chocolat et également Jean-Louis Monnet pour ces brioches aux pralines dont il a le secret.

L'après-midi, ce fût le tour des jeux variés dans une ambiance festive et pleine de bonne humeur.

Nous nous sommes séparés vers la fin d'après-midi en nous promettant de revenir en 2025.

La fête est plus folle sans alcool et les lendemains sont meilleurs.



SAINT-ETIENNE



Le samedi 3 février dernier, au cours de notre réunion hebdomadaire, nous avons eu la joie d'accueillir Marie Constancias, la présidente nationale de La Croix Bleue, dans notre local cet après-midi. Elle nous a montrés toute sa gentillesse lors de nos discussions. Nous garderons de bons souvenirs de ce moment.

Valérie Rabaglia, section de Saint-Etienne

EPINAL



Les 23 & 24 mars derniers, la section a partagé ses locaux de la Maison des associations à Epinal, pour une séance de lecture.

Assis confortablement, nous avons pu écouter les histoires de vies bouleversantes de femmes déchirées dans leur corps et leur âme.

Murielle GURY, section d'Epinal

Formation Croix Bleue

Depuis fin 2023, les membres du Conseil d'administration font le tour des régions pour dispenser la formation « Les essentiels de La Croix Bleue ». Celle-ci a pour but de rappeler les valeurs, l'historique et les actions menées par notre association. Nous vous tiendrons informés des prochaines sessions de formation à venir.



Réunion du Conseil d'administration



Le Conseil d'administration s'est délocalisé pour se réunir mi-février à Saint-Chamond, dans la banlieue de Saint-Etienne.

Le cadre paisible du site de Notre-Dame de l'Hermitage était le lieu idéal pour travailler à l'avancement de La Croix Bleue.

Envoyez-nous vos témoignages, les photos de vos activités en sections ou libre expression à l'adresse mail cbleuesiege@gmail.com

Association

Engagement d'abstinence

A découper et à renvoyer à

LA CROIX BLEUE

189 rue Belliard 75018

Fort de leur expérience, femmes et hommes de la Croix Bleue ont acquis la conviction que peut devenir possible ce qui ne l'a pas été jusqu'alors. Ils affirment qu'à partir de la rupture avec l'alcool, un renouveau intervient. La guérison est possible. Nombreux sont ceux qui vivent la confiance en Dieu comme une force essentielle.

Nom, Prénom :

Adresse :

Je promets de m'abstenir de toute boisson alcoolique pendant :

Motif de la signature :

engagement duau

Le porteur du carnet

le signataire

Si vous ne parvenez pas à tenir cet engagement, dites-le sans tarder, reprenez un engagement. C'est avec l'aide des amis de la Croix Bleue que vous pourrez atteindre ce but.

« Il y a un avenir pour votre espérance »

CAMPING de la CROIX-BLEUE

Ouverture du 30/06/2024 au 25/08/2024

Il est situé à Vernoux en Vivarais, première station verte de l'Ardèche. C'est un site idéal et propice pour la vie au grand air, la détente et le repos. Si vous souhaitez vous inscrire ou avoir des renseignements vous pouvez contacter :

Jean-Claude SCHERER

Tél. : 03.88.89.70.77 / 06 12 60 73 79

Email : jeanclaud2951@gmail.com / camping@croixbleue.fr

Site : <http://camping.croixbleue.fr>



Calendrier Croix Bleue

- 29-30 juin : AG et RR à Lyon
- 1-20 août : fermeture du siège

Bulletin de don

Vous souhaitez soutenir l'action de la CROIX BLEUE en faisant un don, plusieurs solutions sont possibles :

- Par chèque à l'ordre de la Croix Bleue et l'envoyer au siège, 189 rue Belliard 75018 PARIS. Dès réception du chèque, vous recevrez un reçu fiscal.

- Vous pouvez également faire un don via la plateforme HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/societe-francaise-de-la-croix-bleue/formulaires/2>

- Vous pouvez donner directement sur le site www.croixbleue.fr

L'association, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir legs et dons.

La déduction fiscale est de 66 % du montant du don.



Chant « Tu es libre »

Section de Nemours

Libérateur Septembre-Octobre 1970

Tu es libre de marcher dans l'air du matin

Tu es libre de chanter aux vents des chemins

Tu es libre de vivre sans souci du lendemain

Tu es libre



Tu es libre de donner aux pauvres là-bas

Tu es libre de donner tout ce que tu as

Tu es libre de vivre pour les autres

Tu es libre

Tu es libre de chanter, de rire et d'aimer

Tu es libre de pleurer et de soupirer

Tu es libre en répandant la gaieté

Tu es libre

